

Carte des titres miniers

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation, R-Révoqué
P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation, R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut de site d'extraction:
O- Ouvert sous conditions, O- Ouvert, F- Fermé, N- Non autorisé, T- En traitement

Substance extraite:
G- Gypse, C- Calcaire, E- Minerai de silice, D- Dolomite, P- Ferromanganésien, M- Minerai de manganèse, N- Terre noire, U- Autre, F- Ferme concessive, R- Ressources minérales, S- Sable, T- Tourbe, X- Calcite

Statut de site d'extraction:
O- Ouvert sous conditions, O- Ouvert, F- Fermé, N- Non autorisé, T- En traitement

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure
Territoire réservé à l'État ou soustrait au jachonnement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
Périurbaine
Territoire soustrait au jachonnement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel
Territoire où le droit de jachonner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
Territoire incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure
Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif
Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James
Terres de catégorie II
Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinni
Entente Pilagan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)
Nissinan de Bétiame, Essipit, Mashetuash, Nutsukuan

Frontières
Frontière internationale
Frontière interprovinciale
Frontière Québec Terre Neuve et Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclaration moyenne approximative au centre de la carte en 1998
est de 21°20' ouest avec une variation annuelle géométrique de 4.5"
Système de référence géodésique North American 1983
Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
ZONE 20
48°30'00" Coordonnée géographique
648000m E. Coordonnée UTM. Zone 20

Echelle 1:50 000
0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT
Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

Relevé par la Direction générale de la gestion du milieu minier
https://gestm.mines.gouv.qc.ca
La mise à jour de cette carte est disponible sur le site FTP de GESTM
http://gestm.mines.gouv.qc.ca/serveur.asp

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Carte des titres miniers mise à jour le 2025-02-27

